

APERÇU DU FONDS
MARQUEST GESTION D'ACTIFS INC.
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE MARQUEST – Catégorie A
30 juin 2017

Le présent document contient des renseignements clés sur le Fonds marché monétaire Marquest (catégorie A), que vous devriez connaître. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire responsable de Marquest Gestion d'actifs inc. au 1-866-687-9363 ou à clientservices@marquest.ca, ou consultez le site www.marquest.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre niveau de tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code(s) du fonds : FA MAV104, FAR MAV204, FARR MAV504

Gestionnaire du fonds : Marquest Gestion d'actifs inc.

Date de création de la catégorie : 10 août 1987

Gestionnaire de portefeuille : Marquest Gestion d'actifs inc.

Valeur totale du fonds au 31 mai 2017 : 2,16 millions de dollars

Distributions : Mensuelles, variables, revenu net, le cas échéant. Annuelles, en décembre, gains en capital, le cas échéant.

Ratio des frais de gestion (RFG) : 0,44 %

Placement minimal : Tranche initiale : 500 \$, Tranche additionnelle : 25 \$

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds investit dans des titres de créance à court terme de qualité supérieure émis par des sociétés et des gouvernements du Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires de grandes banques et du papier commercial.

Les listes ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2017)

1. Canada Treasury Bill, 0,52%, 13/07/2017	10,62 %
2. Sumitomo Bank of Canada, 0,77%, 12/06/2017	9,93 %
3. Vancouver City Savings Credit Union, 0,82%, 06/06/2017	9,93 %
4. Canada Treasury Bill, 0,52%, 10/08/2017	9,92 %
5. The Toronto-Dominion Bank, 0,76%, 10/07/2017	9,92 %
6. Canada Treasury Bill, 0,53%, 15/06/2017	9,46 %
7. Bank of Montreal, 0,57%, 08/06/2017	9,24 %
8. National Bank of Canada, 0,75%, 31/08/2017	8,76 %
9. HSBC Bank Canada, 0,69%, 26/06/2017	8,54 %
10. Nestle SA - Sponsored ADR, 0,63%, 29/06/2017	7,85 %

Répartition des placements (31 mai 2017)

Acceptation bancaire	36,47 %
Bons du Trésor	30,01 %
Billets de dépôt au porteur	19,86 %
Escompte de papier commercial	13,38 %
Trésorerie	0,24 %
Autres actifs (passifs) nets	0,04 %

Les dix principaux placements représentent 94,18 % du fonds
Nombre total de placements : 12

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un fonds en observant sa volatilité, soit les variations de son rendement au fil du temps.

En général, les fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements affichent la plus grande variation. Ils sont davantage susceptibles d'entraîner des pertes mais pourraient donner lieu à des rendements supérieurs. Les fonds qui ont une volatilité faible ont tendance à afficher des rendements qui varient moins au fil du temps. Ils affichent généralement des rendements plus faibles mais comportent un risque de perte plus faible.

Évaluation des risques

Marquest Gestion d'actifs inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Cette évaluation est fondée sur la fluctuation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Le degré de risque ne constitue pas une indication de la volatilité future de ce fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le degré de risque est faible peut quand même enregistrer des pertes.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
---------------	-----------------------	--------------	----------------------	--------------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation des risques et sur les risques qui pourraient toucher le rendement du fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un

OPC? » du prospectus simplifié du fonds.

Absence de garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

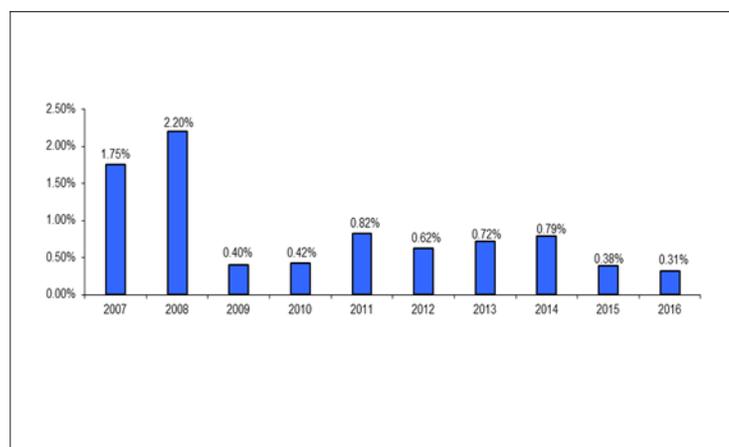
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds pour une période de trois mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique illustre le rendement des parts de catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années civiles. Le fonds a perdu de la valeur au cours de 0 de ces 10 années. La fourchette de rendement et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le degré de risque antérieur du fonds, mais ne constituent pas une indication du rendement futur du fonds.



	Rendement	Période de trois mois terminée	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	1,14 %	31 octobre 2006	Votre placement augmenterait à 1 011 \$.
Pire rendement	0,05 %	30 septembre 2009	Votre placement chuterait à 1 000 \$.

Rendement moyen

Au 31 mai 2017, une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de catégorie A le 31 mai 2007 aurait dorénavant 1 093 \$, ce qui représente un rendement composé annuel de 0,89 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- ont un objectif de placement à court terme;
- recherchent un placement à faible risque;
- vous souhaitez placer temporairement votre argent en attendant d'investir dans un autre fonds.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

Vous devrez sans doute payer de l'impôt sur les gains que vous réaliserez sur le fonds. Le montant dû dépend des règles fiscales de votre lieu de résidence et du régime dans lequel vous détenez des titres du fonds, par exemple un régime enregistré ou non, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre placement dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajouteront à votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent portent sur les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais, dont les commissions, varient d'une catégorie du fonds à l'autre et entre chacun des fonds. Des commissions plus élevées pourraient inciter des représentants à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui pourraient vous convenir et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Vous devez faire un choix en matière de paiement de frais d'acquisition dans le cas des parts de catégorie A du fonds. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 2 % du montant de l'achat	De 0 \$ à 20 \$ par tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés (applicables uniquement aux parts de catégorie A acquises dans le cadre d'un échange avec un autre fonds)	Si vous vendez : moins de 1 an après l'achat 6,0 % moins de 2 ans après l'achat 5,5 % moins de 3 ans après l'achat 5,0 % moins de 4 ans après l'achat 4,5 % moins de 5 ans après l'achat 4,0 % moins de 6 ans après l'achat 3,0 % moins de 7 ans après l'achat 2,0 % après 7 ans 0,0 %	De 0 \$ à 60 \$ par tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe et sont calculés en fonction du coût des parts vendues. Ils sont déduits du montant de la vente. Lorsque vous investissez dans le fonds, Marquest Gestion d'actifs inc. verse à la société de votre représentant une commission de 5,0 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à Marquest Gestion d'actifs inc. Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos parts chaque année, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts pour des parts de certaines autres catégories d'un autre fonds Marquest en tout temps, sans payer de frais d'acquisition reportés. Le calendrier des frais d'acquisition reportés est établi selon la date à laquelle vous avez investi dans le premier fonds.
Frais d'acquisition réduits reportés (applicables uniquement aux parts de catégorie A acquises dans le cadre d'un échange avec un autre fonds)	Si vous vendez : moins de 1 an après l'achat 3,5 % moins de 2 ans après l'achat 2,75 % moins de 3 ans après l'achat 2,0 % après 3 ans 0,0 %	De 0 \$ à 35 \$ par tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe et sont calculés en fonction du coût des parts vendues. Ils sont déduits du montant de la vente. Lorsque vous investissez dans le fonds, Marquest Gestion d'actifs inc. verse à la société de votre représentant une commission de 3,0 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à Marquest Gestion d'actifs inc. Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos parts chaque année, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts pour des parts de certaines autres catégories d'un autre fonds Marquest en tout temps, sans payer de frais d'acquisition reportés. Le calendrier des frais d'acquisition reportés est établi selon la date à laquelle vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2016, les frais de la catégorie A s'élevaient à 0,44 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,40 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation applicables à la catégorie du fonds. Le gestionnaire de fonds a renoncé à certains frais du fonds. Si le gestionnaire n'avait pas fait ceci, le RFG du fonds aurait été plus élevé.	0,44 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,44 %

Précisions sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission constante. Elle est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle sert à rémunérer votre représentant et sa société pour les services et les conseils qu'ils vous fournissent.

Marquest Gestion d'actifs inc. verse à la société de votre représentant une commission de suivi. Elle est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

- **Commission de suivi avec frais d'acquisition initiaux** – jusqu'à 0,30 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 3 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.
- **Commission de suivi avec frais d'acquisition reportés** – jusqu'à 0,30 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 3 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.
- **Commission de suivi avec frais d'acquisition réduits reportés** – jusqu'à 0,30 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 3 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Marquest Gestion d'actifs inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Marquest Gestion d'actifs inc.

161 Bay Street, bureau 4420

Toronto (Ontario) M5J 2S1

Courriel : clientservices@marquest.ca

www.marquest.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.